

Extrait du Education artistique et culturelle / Histoire Géographie EMC en Haute-Savoie (74)

<http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture-humaniste74/spip.php?article481>

Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève

- Éducation artistique et culturelle - Textes de référence -



Date de mise en ligne : jeudi 7 avril 2016

Copyright © Education artistique et culturelle / Histoire Géographie EMC en

Haute-Savoie (74) - Tous droits réservés

[Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République \(loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013\)](#)

Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des oeuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques, et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

[Arrêté du 1er juillet 2015 relatif au parcours d'éducation artistique et culturelle \(JO du 7 juillet 2015\)](#)

La mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de viser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, dans le respect de la liberté et des initiatives de l'ensemble des acteurs concernés.

[Le parcours d'éducation artistique et culturelle \(circulaire interministérielle n° 2013-073 du 9 mai 2013\)](#)

Le pass éducation est un outil au service du développement de l'éducation artistique et culturelle, qui se fonde sur les enseignements et s'enrichit d'expériences complémentaires, parmi lesquelles les rencontres avec les artistes et les oeuvres sont essentielles. L'offre du pass éducation doit contribuer à enrichir et diversifier le parcours culturel des élèves.

[Circulaire n° 2016-011 du 3 février 2016 relative aux finalités éducatives et pédagogiques du pass éducation \(BO du 4 février 2016\)](#)